@droit IMMOBILIER

BAREME HONORAIRES :

LOCATION ET GESTION

LOCATION :

MANDANT = 7% TTC du loyer annuel à la signature du bail

LOCATAIRE = 6.5% TTC du loyer annuel à la signature du bail

- Dont état des lieux = 3€ TTC du m²

GESTION : 7% HT du loyer annuel hors charges

GARANTIE LOYERS IMPAYES : 2,70% du loyer annuel TTC

TRANSACTION

PRIX ACHAT	HONORAIRES TTC
De 0€ à 50 000€	5 000€
De 50 001€ à 100 000€	10%
De 100 001€ à 300 000€	7%
Au-dessus de 300 001€	6,5%